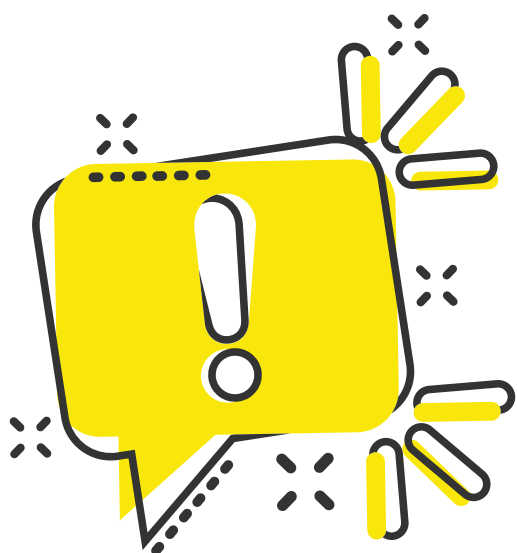


CADEAU DE FIN D'ANNÉE ?!

Lors du COGAS de juillet 2021, un accord de principe a été voté sur une redistribution financière du budget social 2021 non consommé. Cet accord portait sur la création d'une carte cadeau pour l'ensemble des Postier-es, afin de consommer le reliquat budgétaire. Cet accord devait éviter de se retrouver dans la situation de 2020, où un reliquat de 8 millions d'euros a été annoncé en mars 2021 et réintégré dans le budget général de la Poste.

Cette année plus de 176 000 postier-es (y compris CDD, alternants, contrats pros avec une présence de plus de 3 mois au 31 octobre) bénéficieront d'une carte cadeau mi-décembre :



- 40 euros pour les agents de classe 1 et 2
- 30 euros pour les agents de classe 3 et groupe A

Cela représente un peu plus de 6,5 Millions d'€.

Malheureusement pour l'ensemble des Postier-es, l'année 2021 risque d'être encore plus difficile en matière de budget social. Le budget social fait état à fin septembre d'un reliquat d'environ 60 Millions d'€. Avec les 30 ou 40 € alloués aux postier-es on est loin du compte !

Lors du COGAS du 25 novembre dernier, SUD PTT au travers de sa déclaration préalable a dénoncé cet état de fait, sans être entendu ni même écouté

Nous serons vigilants au point de sortie budgétaire 2021, n'oublions pas que c'est le budget du COGAS consommé qui servira de base au budget d'un futur CSE à La Poste.